



TASIE'MAG N°13

Bulletin d'Informations Municipales n°358

Octobre - Novembre 2023



MUNICIPALITÉ
Page 3

VIE ASSOCIATIVE
Page 13

VIE COMMUNALE
Page 20

CULTURE / ANIMATIONS
Page 22



AGGLOMÉRATION
Provenceverte

Provence Verte Verdon
Syndicat Mixte



LE DÉPARTEMENT

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

“ Edito ”



Les fêtes de Noël et du nouvel an marquent, chaque année, un temps de joie et de retrouvailles, en famille ou entre amis. Elles nous donnent l'occasion de partager les événements qui ont marqué l'année qui s'écoule et d'envisager avec sérénité l'année qui s'annonce.

J'ai, en priorité, une pensée toute particulière pour ceux qui ne partageront pas ces moments, isolés par les aléas de la vie. Que mes bons vœux les accompagnent dans leur vie quotidienne.

Qu'ils accompagnent également chacune et chacun d'entre vous dans l'ensemble de vos projets et de vos réalisations. Qu'ils vous donnent surtout une bonne santé, bien le plus précieux que l'on puisse espérer.

Les illuminations scintillent et participent à la magie de Noël, tout comme les animations que nous avons mises en place.

Le temps de Noël est aussi l'occasion, surtout en cette période difficile qui agite le monde, de nous montrer bienveillants. Il nous invite au partage, à la tolérance, à l'attention portée à l'autre.

C'est aussi pour nous, équipe municipale, le moment de faire le bilan de l'année et de dresser le plan des actions à venir.

2023 a vu se concrétiser certains projets avec notamment la finalisation

des travaux de l'église, la réalisation du jardin des Aires, la réfection de la cour maternelle, le déplacement de l'agence postale, la pose de nouveaux jeux au jardin d'enfant, la rénovation de la façade de l'ancienne cave coopérative...

2024 verra l'aboutissement de la réhabilitation du stade de foot, le raccordement tout à la fibre du groupe scolaire, l'automatisation de l'éclairage public, la première phase de rénovation du groupe scolaire ... Des projets déjà en cours d'étude et de réflexion, tels que, l'agrandissement de la salle des mariages / salle du conseil, l'étanchéité de la toiture du gymnase, la création de la maison des associations, ...

Le pire ennemi de la prospérité est l'immobilisme.

Je puis vous assurer que votre équipe municipale n'est pas du tout dans cet état d'esprit et que l'année 2024 et les suivantes verront non seulement la poursuite des actions engagées mais leur accélération.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal qui œuvre tout au long de l'année dans tous les domaines pour faire de Sainte Anastasie sur Issole un lieu agréable, où l'on a envie de vivre ensemble. Tous les élus ont su également donner de leur temps et de leur énergie pour avancer sur différents sujets et je salue leur engagement.

Pour finir, à l'occasion des fêtes de fin d'années, je vous rappelle que des animations sont organisées dans notre commune, que ce soit par le service culturel de la Mairie ou par les associations, alors n'hésitez pas, petits et grands, jeunes et moins jeunes, à vous y rendre... Il y en aura pour tous les goûts !

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.
Joyeux Noël et Bonne Année !

Frédéric TOUSSAINT
Maire



“ Le pire ennemi de la prospérité est l'immobilisme ”



Frédéric Toussaint
Maire de Sainte Anastasie sur Issole

et le Conseil Municipal
Vous convient à la

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Vendredi 05 janvier 2024
18h30 - Salle polyvalente





Mme Martine MORIN - reère Adjointe
Déléguée aux affaires sociales et scolaires, Tourisme et Patrimoine



CCAS

Martine MORIN :

« A L'écoute, j'essaie d'apporter des réponses aux problèmes qui vous préoccupent.

Mme Francine CLERC me seconde dans cette tâche.

Nous sommes disponibles tous les matins, mais il est souhaitable que vous preniez rendez-vous au préalable, en téléphonant au 04 94 69 64 12.

Entre autre, nous vous accompagnons dans vos démarches administratives. »

A NOS AINÉS : FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Cette année encore, la commune et les membres du CCAS souhaitent vous offrir un moment de partage agréable et chaleureux.

Ainsi, nous vous convions à un après-midi récréatif, suivi d'un savoureux goûter, le Jeudi 7 décembre à 14 h, à



la salle polyvalente.

A l'issue de ces réjouissances, un colis festif vous sera remis.

Les personnes âgées de 72 ans et plus, résidant dans la commune recevront prochainement une invitation.



ATELIERS BIEN ÊTRE DÉDIÉS AUX PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS

Ces ateliers gratuits se sont déroulés du 3 octobre au 7 novembre 2023.

Une douzaine de personnes ont assisté, assidument et avec enthousiasme à ce parcours de prévention santé.

Nous donnons, d'ores et déjà rendez-vous à tous les retraités qui le souhaitent, pour les prochains ateliers qui se dérouleront en 2024.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés en vous précisant les dates et les thèmes retenus.



L'ASSISTANTE SOCIALE

assure des permanences en Mairie le 4^{ème} MARDI de chaque mois.

Prendre rendez-vous en téléphonant au 04 83 95 42 30.

UN TEMPS SCOLAIRE CONSACRÉ À LA SENSIBILISATION CONTRE LE HARCÈLEMENT

La municipalité, consciente que le harcèlement scolaire demeure un fléau qui détruit le quotidien des élèves, a demandé à Mme Déborah CHANTELARD cheffe de la Police Municipale d'organiser un temps d'échange avec les écoliers.

A l'issue de cette sensibilisation, un livret « bien vivre ensemble » a été remis aux élèves de CE2, CM1 et CM2.



NAVETTE MARCHÉ DE GARÉOULT

Depuis le 2 Mars 2021, le CCAS vous propose un service de navette gratuite pour vous rendre au marché de Garéoult le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois.

Une inscription préalable est nécessaire, au plus tard la veille du départ avant 11 heures, auprès du secrétariat de la Mairie en téléphonant au 04 94 69 64 40.

(la navette ne sera effective que s'il y a au moins 3 inscrits).





M. Jean-Claude DUCHEMIN - 2ème Adjoint
Délégué à la vie Associative - Festivités communales - Etat civil



Village de Noël

Comme l'An dernier, la Mairie organise avec le concours des associations de la commune, une **Fête de Noël** le Dimanche 17 décembre place des Ferrages de 10h à 17h.

Programme de la journée:

- * 11h Chants de Noël par la Chorale **Chants et Amitié**.
- * 11h30 Démonstrations de danse de **Mouv'Danse Tasia**.
- * 14h30 Venue du Père Noël.
- * 15h30 Démonstrations des majorettes **Les Onix**.
- * 15h45 Démonstrations de danse de **Mouv'Danse Tasia**.
- * 16h Chants de Noël de **Sandy**.

Mais aussi présents toute la journée:

- Structures gonflables pour les enfants - Balades en petite calèche .
- Des Animations Fête de Noël : Légo et ateliers créatifs par le **Club des Cigales**.
- Goûter offert aux enfants - Food truck (le midi) - Buvette et stands sucrés (pour tout le monde).
- Marché artisanal de Noël organisé par **Festi'Tasia**.

Venez nombreux!

(Report au gymnase en cas de pluie.)

Le Village de Noël

De 10h à 17h

Sainte ANASTASIE sur ISSOLE

17 DECEMBRE 2023

Place des Ferrages





Mme Audrey RAMPIN – 2ème Adjointe
Déléguée à l'Urbanisme-et aux affaires Culturelles



L'ADRESSAGE, KESAKO?

Voici plusieurs semaines que mon équipe (Francine et René CLERC, Séverine VanDist) et moi-même arpentons les chemins, impasses, rues et lieux dits privés et publics de notre charmant village dans le but de fournir des relevés précis. Ces relevés serviront à dresser un état des lieux le plus exhaustif possible des propriétés afin de mettre en place l'adressage complet de notre commune.



MAIS EN QUOI CONSISTE CET ADRESSAGE ET QUI CONCERNE-T-IL ?

L'adressage des communes est organisé par les mairies. Il est très important que **toutes** les rues soient **nommées** et **numérotées**. Cela permet aux usagers de se **localiser facilement**. Pour être conforme, une commune doit respecter plusieurs réglementations. Les normes qui encadrent la mise en place de l'adressage sont en constantes évolutions.

L'adressage des communes est important pour plusieurs raisons :

Fluidifier la circulation.

Faciliter l'**intervention pour les secours**.

Permet aux usagers de se **repérer plus facilement**.

Facilite le **recensement et l'élaboration des listes électorales**.

Simplifie l'**implantation de la fibre** pour les techniciens.

La loi 3 DS promulguée en février 2022, oblige dorénavant toutes les communes, à effectuer l'adressage de toutes les rues, notamment celles privées, qui étaient jusqu'alors exclues.

En effet, les voies privées seront désormais nommées et numérotées sans pour autant tomber dans le domaine communal. Les modifications passeront en délibérations du conseil municipal dès le mois de décembre et s'échelonnent durant les mois à venir.

Ces modifications toucheront une partie des habitants de notre commune.

Les personnes concernées recevront un courrier personnel leur indiquant leur nouvelle adresse et /ou numéro ainsi que les démarches administratives qu'ils devront effectuer auprès des services de l'état.

Nous réalisons que cet adressage entraînera, pour certains, un changement important ; toutefois nous mettons tout en œuvre pour faciliter la transition et permettre à tous d'être bien identifiés.

FINALISATION DE L'ADRESSAGE





M. Marc RAYNOUARD - 4^{ème} Adjoint
Délégué aux Réseaux et Travaux publics - Sécurité des bâtiments - Gestion du cimetière



LE PRÉ DE LA



Des barrières en bois ont été installées pour créer une petite aire de parking supplémentaire au pré de La Font. Cela permettra de désencombrer un peu le parking de l'école, de plus en plus fréquenté.

LE PARC ET L'ÉCOLE

De nouveaux jeux ont aussi été installés au jardin d'enfants et dans la cour de l'école maternelle, afin de renouveler les équipements. Pour le plaisir des tout-petits et des plus grands.



ESPACE CULTUREL ALBERT GAR-



Les travaux se poursuivent au centre d'art Albert GARNIER: une gouttière en zinc a été posée sur la façade sud suite à la réfection de celle-ci. Un nouvel éclairage intérieur est aussi en fonction, pour profiter au mieux des œuvres exposées.

RUE DU PONT



La Rue du Pont Vieux a fait peau neuve: des jardinières ont été installées et un crépi a été posé sur les murs. Les travaux vont se poursuivre au cours des prochains mois.

En Bref



Concernant l'**éclairage public**, le syndicat Territoire d'énergie est en train de modifier tous les coffrets électriques en y adaptant de nouveaux dispositifs permettant une communication directe entre ceux-ci avec un logiciel qui sera installé dans la mairie (contrôle à distance). Tout ceci afin de temporiser et de moduler l'éclairage dans les quartiers, selon les heures désirées.



Les entreprises ont commencé à venir nous consulter pour le **stade de football**, concernant les travaux de réfection de la pelouse.



Une nacelle a été louée afin d'installer les **illuminations de Noël**, la dernière semaine de novembre et nous en profiterons aussi pour réaliser quelques travaux en hauteurs notamment traiter les fuites sur la toiture de la salle polyvalente, ainsi que les fuites

sur les gouttières de l'Eglise (côté Sud), déposer des lampes sur le jeu de boule (obsolètes) et voir si quelques élagages gênant peuvent être réalisés.



Concernant le **groupe scolaire**, nous sommes en train d'installer la fibre optique dans l'école maternelle, primaire ainsi que la Mairie et éventuellement l'ancienne Mairie tout ceci afin d'améliorer le réseau internet & téléphone.



De même, nous avons pris l'option de sécuriser l'enceinte scolaire avec un **dispositif d'alarme anti-intrusion**. Ce système est à la disposition des enseignants et permettra donc le cas échéant d'avertir les services appropriés, celui-ci pourra aussi servir pour les sorties extra-scolaire quelles que soit la distance des déplacements.





M.me Sandrine LURENBAUM - 5ème Adjointe
Délégué à la Communication - Environnement
Conseil Municipal des Jeunes



DÉPÔTS SAUVAGES AUTOUR DES CONTAINERS

De plus en plus de personnes découvrent autour de leur containers, des « cadeaux » laissés par des gens inconvenants. Nous vous conseillons d'appeler le SIVED pour leur signaler ces cas d'incivisme.

www.sived83.com 04 98 05 23 53



Quelles amendes encourues ?

Il est interdit d'abandonner, de déposer, de jeter ou de déverser ses déchets sur la voie publique.

Cette infraction peut entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 1500€ :

⇒ Dépôt de déchets ne respectant pas les règles de collecte :

Jusqu'à 150€ d'amende

⇒ Dépôt de déchets sur la voie publique, hors des emplacements réservés à cet effet :

Jusqu'à 450€ d'amende

⇒ Dépôt d'une épave ou d'un déchet transporté au moyen d'un véhicule :

Jusqu'à 1500€ d'amende



Mes cartons Mes emballages plastique, carton et métal Mes ordures ménagères Mes papiers Mes verres



Conseil Municipal des Jeunes:

Le CMJ s'est réuni le 18 octobre dernier, nous prévoyons de construire et d'accrocher des nichoirs au printemps, avec le concours d'ArtsTasie et LaStJust.

Le CMJ a participé avec ferveur à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 Novembre 2023, merci à eux.

Nous acceptons toujours vos dons de jouets et jeux (surtout après Noël...), afin de fournir notre stand au prochain vide grenier. L'argent récolté sera donné à une association choisie par le CMJ. Merci de les déposer en Mairie.





Les prochains grands rendez-vous de la défense

Mémoire

05 décembre : Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



M. Louis PONS
Conseiller Municipal
Correspondant Défense
de la commune de
Sainte Anastasie sur Issole
Major de la Marine Nationale à la retraite.
Mail : ConseillerDefense@sainte-anastasie-sur-issole.fr
Ministère des Armées :
<https://www.defense.gouv.fr>

Cérémonie du 11 novembre 1918

Le 11 novembre grande date de la vie commémorative française.

M. le Maire, la municipalité et moi-même vous remercions pour votre présence à cette cérémonie qui a permis, une fois de plus, de démontrer votre attachement à ce devoir de mémoire envers ceux et celles qui ont payé de leur vie notre liberté. L'affluence de cette journée et la présence de notre Conseil Municipal des Jeunes peut ainsi faire perdurer la mémoire.



Anciens Combattants de l'Issole et ses environs

"Lors de la dernière assemblée générale des anciens combattants de l'Issole et ses environs, M. Christian TALLEU a été élu

Président de l'association succédant ainsi à M. Jean Claude BOURCIER porte drapeau, qui avait assuré l'intérim depuis le décès de M. Marcel CARIOU"





Antenne du Service Militaire Volontaire de Marseille

PROCHAINE INCORPORATION
8 janvier 2024

Dépôt de candidature avant
le 14 décembre 2023

SECTEUR	FORMATION	DIPLÔME
LOGISTIQUE	Préparateur de commande -cariste d'entrepôt	Attestation de formation professionnelle + CACES 1-3-5
SÉCURITÉ	Agent de prévention et de sécurité	Titre à finalité professionnelle + SSIAP1
RESTAURATION	Service restaurant - bar	Attestation de formation
PROPRETÉ ET HYGIÈNE	Agent machiniste de propreté	Certificat de qualification professionnelle

Le SMV est un contribution du Ministère des Armées dans le domaine de l'insertion professionnelle de jeunes Français de métropole et de l'étranger, âgés de **18 à 25 ans, exclus du marché de l'emploi**. Chaque volontaire stagiaire perçoit **un revenu de 510€ par mois** (324,22€ versés par le MinArm et 186,69€ versés par la région PACA).

Tout ce qu'il faut savoir pour réussir

- **Rémunéré** (324€/mois+ complément de la Région PACA ou allocation d'aide au retour à l'emploi) ;
- **Logé et nourri gratuitement** 7j/7 ;
- **75% de réduction SNCF** (pour rentrer chez vous les week-ends) ;
- Soins médicaux gratuits ;
- Remise à niveau scolaire.

LES POINTS CLÉS :

Tout ce qu'il faut pour aller à l'emploi

- Se former dans un **domaine qui recrute** ;
- **Permis B (voiture) gratuit** ;
- Apprendre à rechercher un emploi ;
- Développer un **savoir-être** très recherché par les entreprises (militaire).

L'antenne du Service Militaire Volontaire de Marseille a été créée dans le cadre du projet « Marseille en grand ». Nous sommes chargés d'œuvrer pour l'insertion citoyenne et professionnelle de jeunes Français âgés de 18 à 25 ans, exclus du marché de l'emploi en proposant un nouveau départ à ces jeunes hommes et femmes de la région Sud (Provence-Alpes-Côte d'azur).

Ce dispositif militaire permet d'apprendre un métier et d'acquérir une expérience professionnelle au travers d'une formation globale comprenant une formation militaire initiale (discipline, rigueur, aisance orale, savoir être), une formation complémentaire (remise à niveau scolaire, permis de conduire, secourisme et sécurité au travail) et une formation professionnelle selon la filière.

Vous pouvez joindre la cellule recrutement comme suit :

- * téléphone : 06 28 49 51 40 ;
- * par courriel : smv.marseille@gmail.com ;
- * lien internet : <https://linktr.ee/smv.marseille>

Restant à votre entière disposition pour tous compléments d'informations.

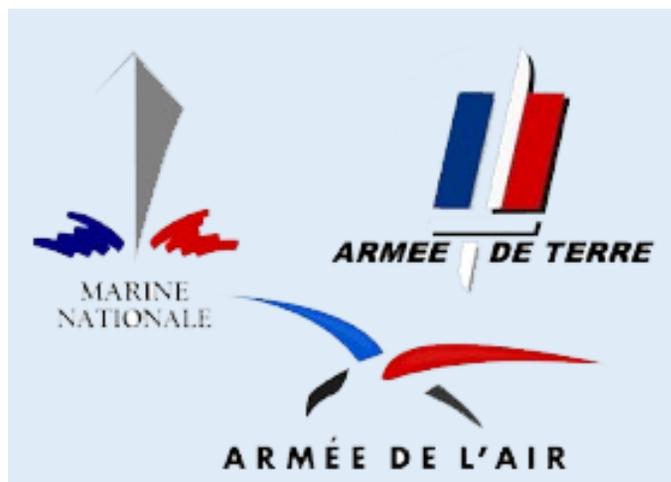
Bien sincèrement. Benjamin ROLLAND Antenne du Service Militaire Volontaire de Marseille Chef de la cellule recrutement, orientation, insertion
111 avenue de la Corse BP 40026
13568 MARSEILLE
Cedex 02 Tel : 06.80.34.19.54 / 04.84.36.00.23
Mèl : benjamin.rolland@def.gouv.fr
benjamin.rolland@intradef.gouv.fr
smv.marseille.insertion@gmail.com

Pour + d'infos et nous suivre les réseaux



smv.marseille@gmail.com

06.28.49.51.40



RÉTROSPECTIVE



**FORUM DES ASSOCIATIONS
Le SAMEDI 9 SEPTEMBRE**



**VIDE GRENIER FESTI'TASIE
Le DIMANCHE 10 SEPTEMBRE**



**ELLIOT ET ROXANNE « MIRAGES »
SPECTACLE DE MAGIE
Le SAMEDI 30 SEPTEMBRE**



**PUCES DES COUTURIÈRES
Le CLUB DES CIGALES**



Le DIMANCHE 08 OCTOBRE



**EXPOSITION
VERNISSAGE**



**ARTS EN TERRITOIRE VAROIS
Le SAMEDI 14 OCTOBRE**



**CONCOURS DE PÉTANQUE ABSA
Le DIMANCHE 15 OCTOBRE**



**ONE KING SHOW
« LOUIS XVI: ILS me PRENNENT LA TÊTE! »
DE LAURENT BARIOHAY
Le SAMEDI 28 OCTOBRE**



**HALLOWEEN APESA
Le DIMANCHE 29 OCTOBRE**

**ARTS'TASIE exposition ANNUELLE
VERNISSAGE Le VENDREDI 10 novembre**



**commémoration de L'ARMISTICE 1918
Le SAMEDI 11 novembre**



**SUPER LOTO DES ENFANTS APESA
Le DIMANCHE 12 novembre**



LES ASSOCIATIONS

L'association de danse de Sainte-Anastasie-sur-Issole fait peau neuve et se renouvelle!

Désormais, retrouvez-nous sous le nom d'**ISSOL DANSE**!

Issol Danse

Le nouveau bureau est très heureux de pouvoir présenter de nouvelles activités sur la commune, entièrement dédiées aux danses Latines.

Comme chaque année nous avons été présents au forum des associations qui s'est déroulé le samedi 9 septembre.

Venez nous retrouver tous les mercredis après-midi à l'ancienne école de Sainte-Anastasie, dans la joie et la bonne humeur, avec des professeurs passionnés et diplômés!

Comme chaque année, nous avons organisé une belle fête d'Halloween pour le plus grand bonheur des enfants!

Retrouver toutes nos informations sur notre site Internet : www.issoldanse.fr



FESTITASIE



Le 20 octobre dernier avait lieu notre assemblée générale, où les personnes présentes ont donné au conseil d'administration toute la confiance pour les futures festivités.

La salle était pleine lors de notre soirée mexicaine du 18 novembre. Une nouvelle fois, merci de nous avoir fait confiance pour ce repas que nous vous avons préparé. Merci à DJ Francky pour l'animation.

Nous vous donnons rendez-vous pour les prochaines festivités :

- **Le village de Noël**, le 17 décembre.
- **Le réveillon du 31 décembre**, organisé avec nos amis d'ABSA et des Ricaines du Var et le concours de la municipalité.
- **Repas Ch'tis**: le 3 février.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année auprès de vos familles et amis.

Le bureau



ARTSTASIE

Le vernissage de notre exposition à la salle Garnier, le vendredi 10 novembre 2023, en présence des membres de la Mairie que nous remercions, a eu beaucoup de succès.

Cette exposition de nos tableaux, ainsi que ceux de nos artistes invités, notamment le créateur de ferronnerie d'art, se poursuivra jusqu'au dimanche 19 novembre 2023 (Contact Chantal au 06.87.50.94.09).

Par ailleurs, l'atelier enfants compte maintenant 15 petits artistes très motivés, sous la houlette de Sandrine et Chantal aidées par d'autres bénévoles.

Nous avons le projet de monter des nichoirs en bois pour les oiseaux, peints et décorés par les enfants de l'atelier, en collaboration avec le CMI et l'Association Saint Just. Ces nichoirs seront installés dans le village au printemps.

Pour le premier trimestre 2024, nous souhaiterions exposer nos tableaux, en commun, avec plusieurs associations de peinture dans les communes avoisinantes.

Notre prochaine exposition à la Salle Garnier pour 2024 se fera du 15 au 24 novembre 2024.

Au même titre, nous exposerons à la cave saint Roch à Cuers début 2024.

Il est également prévu de visiter :

- . Les Carrières de Lumières (Vermeer à Van Gogh) à partir du 24.02.24
- . Hôtel Caumont à Aix en Provence (du 17.11.23 au 24.03.24) Mucha, Maître de l'Art Nouveau
- . Le Sentier des Ogres du Roussillon (Mars 2024).

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux de paix et bonheur pour 2024.

Chantal SOUCHET
Présidente



LE CLUB DES CIGALES



Reprise de l'atelier
« JEUX DE MOTS »
au local des cigales
13 septembre 2023



SUPERLOTO DES ENFANTS APESA

Le dimanche 12 novembre s'est déroulé le Premier loto des enfants pour l'APESA et des enfants contents de gagner des lots spécialement cherchés pour eux.

Merci aux parents qui ont joué le jeu et à M. Le Maire d'être venu nous soutenir.

Merci également aux généreux donateurs sans qui ce loto n'aurait pu avoir lieu.

Suivez-nous sur Facebook:
association des parents de tasia - APESA



LE REPAIRE DES COUTURIÈRES



Les adhérentes de l'association **Le Repaire des Couturières** ont repris leur activité avec entrain pour participer à Octobre Rose. Fin octobre, nous avons pu offrir une soixantaine de petits cadeaux aux bénéficiaires du Comité départemental de la Ligue contre le Cancer. A cette occasion, Mme PEROIS, coordinatrice à Toulon, est venue nous rendre visite pour remercier nos adhérentes. Nos couturières s'activent maintenant pour préparer les marchés de Noël.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 20 octobre, en présence de 84 % des adhérentes et de Monsieur le Maire que nous remercions pour leur participation.

Nous vous rappelons qu'il est possible de nous rejoindre en cours d'année pour coudre ensemble tous les vendredis après-midi. Vous pouvez aussi vous inscrire à l'association pour suivre les cours proposés ponctuellement le jeudi ou vendredi soir ; ces cours étant assurés par une professionnelle. N'hésitez pas à nous rendre visite pour tout renseignement.

lerepairedescouturières@yahoo.com

<https://www.facebook.com/lerepairedescouturieres>

SAINTE ANASTASIE
Concert de Noël

DIMANCHE 3 DECEMBRE
17 H – A L'EGLISE

CHORALE SAINT-CHRISTOPHE
SOLLIÈS TOUCAS
CHEF DE CHOEUR Marie Noëlle BEAUSSAC

CHORALE CHANT ET AMITIÉ
SAINTE-ANASTASIE
CHEF DE CHOEUR Sébastien PEREZ

PARTICIPATION LIBRE



CHORALE CHANT ET AMITIÉ SAINTE ANASTASIE

La Chorale vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année, en espérant que tous vos vœux soient exaucés.

Tout comme l'étoile dorée qui illumine votre sapin, que cette période de fêtes éclaire et inonde votre vie de lumière et de joie. Les Choristes vous souhaitent tout le bonheur du monde.

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE A TOUS ET A TOUTES.

LES REPETITIONS ONT LIEU TOUS LES JEUDIS DE 18 A 20 H, AVEC SEBASTIEN PEREZ, A LA SALLE POLYVALENTE DE STE ANASTASIE
CONTACT : 06 89 14 32 25 – chantetamitie@orange.f



ARTS EN TERRITOIRE VAROIS

Après l'exposition en Juillet et Août 2023, la salle Garnier a, de nouveau en octobre, offert son écrin pour accueillir de nouvelles œuvres des artistes d'Arts en Territoires Varois, autour de celles de leur invitée d'honneur Tara DePorte, artiste New-Yorkaise en résidence à Marseille.

Sous un éclairage nouvellement installé par la Mairie, plus de 130 visiteurs ont pu admirer la diversité et la qualité des productions de ces artistes du Territoire.




Le F.C Sainte Anastasie organise son MEGA LOTO

DIMANCHE 03 DÉCEMBRE 2023

Rendez-vous:
 Salle des fêtes
 Sainte Anastasie
 14h00

Plus de 50 lots à gagner!!

- *TV
- *High-Tech
- *Outillage
- *Electroménager
- *Paniers Garnis etc....

*4€ LE CARTON
 *10€ LES 3 CARTONS

Renseignements et réservations au
 0685760326 ou bonardi9@aol.com

Buvette et restauration sur place




FC STE ANASTASIE



Bonjour à tous,

Notre saison a bien démarré et nous remercions nos adhérents pour leur confiance renouvelée d'année en année et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivés.

Cette saison nous avons donc le plaisir d'accueillir les enfants âgés de 4 à 10 ans et les jeunes de 11 à 13 ans.

Au niveau adulte nous vous proposons également en Loisirs, l'équipe des vétérans, encadrée par Philippe et l'équipe du Foot en Marchant encadré par Patrick et Jean-Marie.

Nous vous rappelons que nous accueillons toujours de nouveaux joueurs. Alors, petits et grands, si vous voulez venir essayer, n'hésitez pas, venez nous rencontrer.

Nous profitons également de ce bulletin pour vous informer de notre futur LOTO du dimanche 3 Décembre 2023. La réservation est conseillée.

Toute notre actualité sur notre page Facebook: FC de Sainte Anastasie et sur Instagram.

A très vite.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ABSA

du 11 novembre 2023

Les boules faisant parti du patrimoine et de l'art de vivre en Provence, c'est avec plaisir qu'une quarantaine d'adhérents étaient présents lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 11 novembre 2023 à 18h30 à la salle polyvalente, avec une modification du conseil d'administration et l'élection du nouveau bureau:

- * Mr André SIMONNEAU : Président
- * Mr Franck SIMONNEAU : vice-président
- * Mme Lysiane HOFFMANN : secrétaire
- * Mme Jocelyne LOZACHMER: vice-secrétaire
- * Mr Jules MORIN: trésorier
- * Mr Pierre FUHRY: vice-trésorier

Bienvenue à la nouvelle équipe...

Le Président tient à remercier les membres du conseil d'administration sortants Mme Edith GRONDIN et M. Louis PONS.

Cette année encore de nombreux concours seront organisés dès le mois d'avril 2024 et les rendez-vous du vendredi après-midi, à partir de 14h, place de la Gare, sont maintenus.

Cette réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Le bureau



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APESA

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu vendredi 6 octobre, les adhérents et les membres du bureau ont procédé au vote du conseil d'administration.

Le bureau de l'APESA reste inchangé:

- Mme DOLIQUE Vanessa, présidente
- Mme CACHAT Ludivine, trésorière
- Mme CIGALON Elisabeth, secrétaire

Le conseil d'administration a vu arriver une nouvelle recrue:

Mme VERON Jade rejoint Mme SBROLLINI Julie déjà membre du CA.
Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe.



Suivez-nous sur Facebook:

association des parents de tasié - APESA



LE RÉVEILON DU 31 DÉCEMBRE!



Cette année, 3 associations se réunissent pour vous proposer une fête de réveillon sensationnelle!

Un menu spécial fêtes vous attend. Les enfants ne sont pas oubliés avec leur menu approprié.

Le tout animé par **DJ Francky** jusqu'au bout de la nuit!

Venez parés de vos plus beaux habits pour faire la fête avec nous.

Attention, les places sont limitées, la réservation est obligatoire:

Soit au **06 83 75 11 64** (président de Festi'Tasie)

Ou **festi.tasie@gmail.com**

Ou venez chercher une **fiche d'inscription** à l'accueil de la Mairie



Menu Adulte - 55 €uros

Apéritif accompagné de ses mignardises salées

*

Salade périgourdine (foie gras, magret fumé, gésier confit)

Ou

Tartare de gambas

*

Pavé de saumon grillé, tagliatelles de légumes et sa sauce à l'oseille

Ou

Bœuf aux girolles et noisettes, sauce au vin rouge et écrasé de pomme de terre

*

Salade et fromages

*

Royal chocolat / caramel

Ou

Pavlova mascarpone vanille / framboise

Café et mignardises

Menu enfant - 15 €uros

Apéritif (Boisson Soft)

Nuggets de poulet

Ecrasé de pomme de terre

Royal chocolat caramel

! une Surprise !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CLUB DES CIGALES

L'Assemblée générale du Club des cigales c'est déroulée le vendredi 17 Novembre.

Une réunion exceptionnelle vu qu'elle réunissait les membres du bureau sortant (dont Mme Rosemarie CHRIST, Présidente); ainsi que les nouveaux membres fraîchement élus (dont Mme BELLION Véronique, Présidente).

Les Cigales et la Mairie ont remercié Rosemarie CHRIST pour son implication durant toutes ces années et ont félicité le nouveau bureau en leur souhaitant bonne chance.

MARCHÉ DES ARTISANS ET CRÉATEURS

Notre marché des Artisans & Créateurs s'est parfaitement déroulé dimanche 19 Novembre.

Près de 25 exposants ont répondu présents et ont salué l'accueil qui leur a été réservé tout au long de la journée : nombreux seront ceux à revenir pour une prochaine édition!

Nous avons reçu plus d'une centaine de visiteurs, tous émerveillés par les stands d'une grande diversité, qui a pu leur inspirer des idées de cadeaux pour Noël : Verrerie peinte, jolies boîtes, articles de couture, broderie, lampes.... Tout pour dénicher quelques pépites artisanales!

Vous trouverez toutes les photos du marché des Artisans & Créateurs sur notre nouvelle page Facebook : Cigales Tasie.

A très bientôt,
Le bureau



LES RÉGLEMENTATIONS CONCERNANT LA VIDANGE D'UNE FOSSE SEPTIQUE

La vidange d'une fosse septique est obligatoire et doit être réalisée par un professionnel ayant obtenu l'accréditation de la préfecture. Cette décision a été prise afin d'éviter tout risque sanitaire au moment de la vidange.

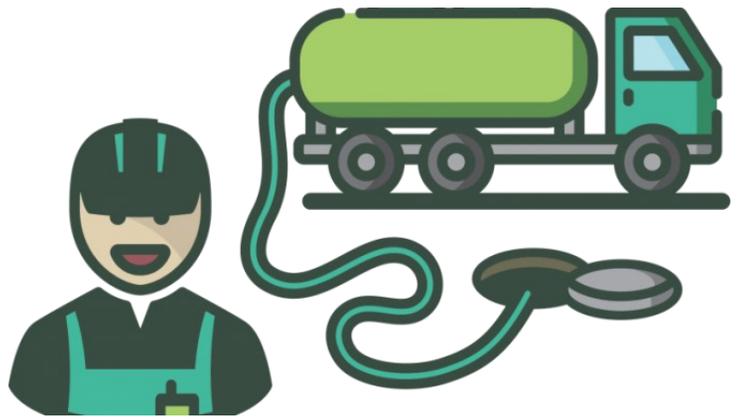
En principe, une vidange de la fosse septique doit se faire tous les 4 ans, celle d'une installation d'épuration biologique à cultures fixées tous les ans et celle d'une installation d'épuration biologique à boues activées tous les six mois environs.

L'intervention ne doit pas en revanche attendre qu'il y ait un trop plein ou que la fosse soit remplie de boue à 50 % ou la micro-station à 30%.

Les personnes réalisant les vidanges des matières extraites des assainissements non collectifs des particuliers doivent être agréées conformément à l'arrêté du [7 septembre 2009](#) qui en fixe les modalités.

Lorsqu'une vidange ou un nettoyage a été effectué par les vidangeurs agréés pour la réalisation de vidanges, il a obligation de la prise en charge, du transport et de l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif, dans les conditions prévues à cet effet.

Malheureusement certains professionnels peu scrupuleux, malgré l'obligation par le professionnel, se permettent de vider et nettoyer les cuves des camions dans le réseau public et donc polluer les terres et les



canalisations non prévues pour ce type de déchets. Cela endommage la canalisation des eaux publiques et amènent les risques de pollution pour la population.

Une société exclusive est prévue pour l'entretien et le curage du réseau public. Uniquement celle-ci et leur camion porte le nom de cet organismes.

Tout autre camion aux abords des canalisations, présent pour des opérations aussi quelconques soient-elles, sont interdites.

Merci de prévenir la police municipale ou la mairie si vous êtes témoin de présence de camion qui pourrait vidanger illégalement ses résidus dans les canalisations.

La pollution est une affaire de tous, il est important de lutter contre cette dernière pour le bien être de notre nature et de notre santé.

DÉPOSE-MINUTE

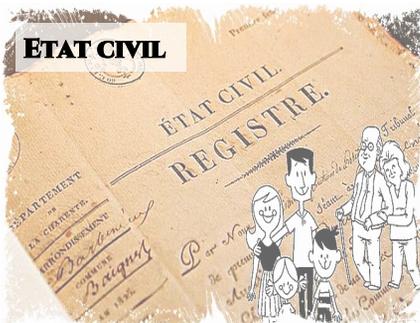


FACILITONS-NOUS LE QUOTIDIEN ET VEILLONS À LA SÉCURITÉ.

DÉPOSE-MINUTE

En dépit d'un rappel dans le précédent Tasie Mag n°357, il est encore regrettable de constater que beaucoup de parents ne respectent pas le dépose minute, malgré les remarques des Policiers Municipaux sur place. Il a donc été entendu que l'arrêté municipal établit pour ce dépose minute soit respecté à partir du 1er janvier, même si cela entraîne de la verbalisation.

Nous rappelons que les parents restent dans les véhicules et que seuls les élèves descendent et montent dans la voiture.



Naissances:

SCHNEIDER Liroy né le 23/05/2023 sur notre commune

PAGANELLI Loukass né le 14/09/2023

BORIE Sam né le 18/09/2023



Décès:

SEGUI Williams survenu le 17/09/2023

REBUFATTI Jacques survenu le 12/10/2023

MATÉO Francis survenu le 12/10/2023

PLESSIS épouse TAVIOT Annick survenu le 27/10/2023





Du nouveau dans notre belle commune, Rue Notre Dame !

Ma Végétale Échoppe.

Carole vous propose de très beaux bouquets de fleurs fraîches ou séchées, préparés par ses soins, à votre goût, pour toutes sortes d'événements. Soit en bouquets, soit dans des compositions décoratives. Et aussi des plantes sur commande.

Fleurs et plantes proviennent d'un petit producteur varois.

Vous pourrez aussi y dénicher de nombreuses décorations florales et végétales, il y en aura sûrement une à votre goût.

On trouve aussi dans sa jolie boutique, des produits locaux.

De la spiruline varoise de La Celle.

Des farines et savons de blés du Fournil de Pilou, de Forcalqueiret. Possibilité de pré-commander les pains et les viennoiseries.

Du miel des Ruchers du Pont Vieux de Méounes.

Du safran de Cuers.

Des tisanes de l'Herbier des Fées de St Maurice en Chalençon dans la Drôme provençale.

Des bougies à la cire de soja de l'Atelier D'Aly de Brignoles.

Des lampes en bois d'un artisan varois.

Des sacs et napperons au crochet en coton d'une créatrice varoise.

De l'huile d'olive de Vins sur Caramy.

Du vin de l'Escabelle de La Celle.

L'inauguration, qui a eu lieu le samedi 23 septembre, a attiré les habitants du coin pour leur plus grand plaisir.

N'hésitez pas à passer la voir, vous ne serez pas déçus !

Ouverture:

Du mardi au vendredi : 9h30-12h30

14h-18h

Le samedi : 10h-18h

Le dimanche : 9h30-12h30



Depuis le 30 octobre, ouverture d'un nouveau commerce à Ste Anastasie !

Burger Tasie, Rue Notre Dame.

Andy, Sophia et Nicolas vous proposent tous les soirs de délicieux sandwiches divers.

"Il n'y avait pas de restauration pour les jeunes à Ste Anastasie..."

Eh bien, c'est fait maintenant.

Entre les Tacos, les Burger, les Sandwichs chauds et les petites bouchées, il y en a pour tous les goûts.

Ils proposent aussi des salades, pour les moins gourmands.

Ils ont également pensé aux plus jeunes, en leur dédiant un menu enfants.

Le tout accompagné de frites fraîches, de pommes de terre de Picardie! Ainsi que la viande Kebab, qui arrive quotidiennement de chez le boucher.

Ils prévoient de faire un Burger Spécial chaque mois et des plats à emporter, lasagnes au feu de bois, couscous... sur commande uniquement.

Et tous les dimanches sur réservation, des poulets rôtis.

Leur page Facebook pourra vous renseigner sur les plats proposés chaque mois.



INFORMATIONS



Bornes de recharge voiture électrique:

La **Pénalité post-charge** sanctionne le stationnement prolongé une fois la voiture chargée pour éviter le phénomène de « voitures ventouses » des utilisateurs qui restent sur l'emplacement après la charge.

Pénalité post-charge fixée à **0,025€ TTC/min** pour les bornes accélérées et à **0,06€ TTC/min** pour les bornes rapides. Cette pénalité s'appliquera à compter de 30 min après la détection de fin de recharge et uniquement de 8h00 à 20h00.



! La salle de la gare n'est pas disponible
Jusqu'à nouvel ordre suite à des problèmes électriques ont en cours de réhabilitation.

Merci de votre compréhension.



Vous avez une idée ou une envie pour créer une manifestation?

Venez d'abord en parler au service manifestations de la mairie, afin de ne pas perturber des événements déjà programmés.

Nous pourrions y collaborer ensemble. Merci.



Recensement Démarre le 18 janvier 2024.



Dans le cadre du recensement de la population, début 2024, la commune recrute 2 agents recenseurs.

Pour la période du 02 janvier au 20 Février 2024.

Les candidatures sont à produire auprès de la secrétaire générale de la mairie avant le 15 Décembre 2023 dernier délais.

Renseignements au 04 94 69 64 42.

06.48.86.56.71

BC CLIM

Maintenance
Dépannage
Entretien
Installation
Devis Gratuit



Mr Charlut

Frigoriste, Clim, chambre froide.

bastinus.charlut@gmail.fr

Police municipale : 04 94 69 64 43
06 08 80 45 82

Gendarmerie : 17

Agence Postale : 04 94 69 64 11

Pharmagarde : 3237

Pompiers : 18

Déchèterie Forcalqueiret : 06.07.31.02.27

RAPPEL DES NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

Accueil mairie : 04.94.69.64.40

Site de la commune - <https://sainte-anastasia-sur-issole.fr>

Page Facebook - <https://www.facebook.com/Commune-de-Sainte-Anastasia-sur-Issole-105478081144928>

Panneau Pocket : [Sainte Anastasia sur Issole](https://www.sainte-anastasia-sur-issole.fr)

Contacts : Mairie : mairie@sainte-anastasia-sur-issole.fr





Service Culturel

Les soirées Salle polyvalente



**CONCERT MUSIQUES CLASSIQUES
SAMEDI 27 JANVIER 2024
SALLE POLYVALENTE 20H30**

GRATUIT



Sainte Anastasie sur Issole

Petites Formes Poétiques



Samedi 24 Février 2024

20h30 - Salle Polyvalente

A mi chemin entre spectacle et veillée de conteur, c'est une formule scénique légère, courte, d'une durée n'excédant pas 60 minutes et pouvant être présentées n'importe où...



DOZIThéâtre

L'APESA
10 DEC
FÊTE NOËL
Ho Ho Ho!

ATELIERS | GOÛTER OFFERT | PÈRE NOËL
DE 14H À 17H À LA SALLE POLYVALENTE DE STE ANASTASIE
RENSEIGNEMENTS SUR PARENTSDETASIE@GMAIL.COM
OU AU 06.60.93.51.19

SUPER LOTO
BINGO

dimanche 11 février
à la salle polyvalente de ste Anastasie sur issole

14h - ouverture des portes à 13h30
4e le carton, 10e les 3 buvette et snack sur place

De nombreux lots à gagner : paniers garnis, entrées parc d'attraction, restaurants, bien-être, outillages, électroménagers, téléviseur...

réservations sur parentsdetasie@gmail.com ou au 06.60.93.51.19

LE 23/03/2023 À 14H
viens fêter le carnaval
RDV SUR LA PLACE DE LA MAIRIE DE STE ANASTASIE SUR ISSOLE

renseignements sur parentsdetasie@gmail.com ou au 06.60.93.51.19



EN DÉCEMBRE FAIS DU BOIS ET ENDORS TOI

La fin de l'année note essentiellement la période de la fente du bois... Nous pouvons même dire que c'est entre la chute des feuilles et le solstice d'hiver que la coupe du bois est idéale, lorsque la présence de la sève est à son minimum, réduisant ainsi le développement de moisissure à l'intérieur du tronc.

Au potager, il sera important de finaliser l'installation des protections et de butter et pailler vos plantations, comme les poireaux, fèves ou encore betteraves afin de les protéger du froid.

Côté fleurs, les premiers semis de fleurs de jardinières (bégonias et géraniums) peuvent commencer être réalisés à partir de fin décembre et ce, durant tout l'hiver. Également, il sera possible de planter vos nouveaux rosiers à racines nues.

EN JANVIER PRÉPARE POUR SAINT MARCEL TES GRAINES NOUVELLES

C'est l'heure de la plantation ! Le mois de janvier n'est peut-être pas le plus propice au jardinage extérieur... mais pour autant, c'est le moment idéal pour préparer ses sols, planter et semer ! Côté potager, janvier est le mois parfait pour semer vos graines de carotte sous châssis chauffé, et sous abri, vos graines de laitues. Également, le poireau pourra lui aussi être semé mais devra être protégé du froid par une bonne couche de paille ou de feuilles. Alors, prêt à semer vos graines nouvelles ? Côté fleurs, vous pourrez commencer les semis et planter en serre froide, certaines fleurs comme les ancolies et les anémones.

Un dicton tous les mois, un jardin prêt à l'emploi !

BIM n° 358
Grille 2023 - N°170

	6		2	4				
	7		1				3	
2					9	7		8
		5				1	8	
7								5
	2	8				3		
6		4	7					1
	8				4		5	
				6	5		4	

BIM n° 357 Solution de la
Grille 2023 - N°182 Diabolique

2	7	1	5	6	3	8	4	9
6	5	8	4	9	1	2	3	7
4	9	3	2	7	8	1	5	6
3	6	7	8	5	2	4	9	1
9	8	4	1	3	6	5	7	2
1	2	5	9	4	7	3	6	8
7	3	2	6	1	4	9	8	5
8	4	9	7	2	5	6	1	3
5	1	6	3	8	9	7	2	4

L	S	P	I	S	T	E	E	D	A	L	A	C	S	E	E
E	O	A	E	X	M	E	E	A	M	A	R	O	N	A	P
G	M	P	U	G	O	G	E	T	R	A	N	S	A	T	S
E	M	L	Q	L	N	A	N	E	T	T	O	E	R	E	E
D	E	O	I	A	T	P	N	M	E	A	I	T	C	R	D
A	T	M	R	C	A	L	O	S	L	M	S	T	A	T	N
C	A	B	E	I	G	A	D	I	A	A	N	E	M	R	A
S	L	A	H	E	N	R	N	R	H	S	E	U	P	E	H
A	P	L	P	R	E	M	A	U	C	S	C	Q	I	K	I
C	I	I	E	O	R	O	R	O	D	I	S	A	N	K	M
A	N	S	L	F	O	R	E	T	I	F	A	R	G	I	A
R	I	A	E	C	A	N	Y	O	N	I	N	G	N	N	L
R	S	G	T	E	D	U	T	I	T	L	A	E	A	G	A
E	M	E	I	R	R	E	M	O	N	T	E	E	I	E	Y
I	E	S	E	P	L	A	E	V	E	R	E	S	T	G	A
S	N	A	S	I	O	R	O	C	H	E	U	S	E	S	E

- | | | |
|-----------|----------|--------------|
| ALPAGE | CHALET | PISTE |
| ALPES | DÉGEL | RANDONNÉE |
| ALPINISME | ESCALADE | RAQUETTES |
| ALTITUDE | EVEREST | REMONTÉE |
| ANDES | FORÊT | ROCHEUSES |
| APLOMB | HIMALAYA | SIERRA |
| ARMOR | GLACIER | SOMMET |
| ASCENSION | MASSIF | TÉLÉPHÉRIQUE |
| BALISAGE | MONTAGNE | TERTRE |
| CAMPING | NEIGE | TOURISME |
| CANYONING | OISANS | TRANSAT |
| CASCADE | PANORAMA | TREKKING |





AGENDA



Prévisionnel et susceptible d'être modifié.

Restez informé - [Facebook](#) / [Panneau Pocket](#) / [Site](#)

Décembre

- Dimanche 03** FOOT : Loto et AG - 14h (salle polyvalente)
- CHORALE CHANT ET AMITIÉ : Concert de Noël - 17h (église)
- Mardi 05** MAIRIE : Hommage aux morts pour la France (Algérie, Maroc et Tunisie) - 11h (place des Ferrages)
- Dimanche 10** APESA : Noël - 14 à 17h (salle polyvalente)
- Dimanche 17** MAIRIE : Village de Noël - 10h à 17h (place des Ferrages)
- Dimanche 31** FESTI'TASIE, ABSA et LES RICAINES DU VAR : Réveillon St Sylvestre - 20h (salle polyvalente)

Janvier

- Vendredi 05** VŒUX DU MAIRE - 18h30 (salle polyvalente)
- Vendredi 19** CIGALES : galette des rois - 14h (salle polyvalente) réservé adhérents
- Vendredi 26** SI TASIE M'ETAIT CONTE : AG - 18h (salle polyvalente)
- Samedi 27** CULTURE - Concert classique - 20h30 (salle polyvalente)

Mars

- Samedi 03** FESTI'TASIE : Repas Ch'tis - 19h30 (salle polyvalente)
- Dimanche 11** APESA : Loto adultes - 14h (salle polyvalente)
- Jeu 15** APESA : Chandeleur - 16h30 (école)
- Dimanche 18** CIGALES : crêpes - 14h (salle polyvalente) réservé adhérents
- Samedi 24** CULTURE : Contes - 20h30 (salle polyvalente)
- Du 15 au 24** CULTURE : Expos adultes handicapés (salle GARNIER)
- Samedi 23** APESA : carnaval - 14h (salle polyvalente)
- Samedi 30** CULTURE : Ventriloque - 20h30 (salle polyvalente)



Prévision du Prochain bulletin : fin février

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par Imprimerie Nesson